

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 22 (1992)
Heft: 6

Rubrik: Genève social : physiothérapie : ergothérapie : psychothérapie (I)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Physiothérapie Ergothérapie Psychothérapie (I)



Similitude?

Trois mots à première vue compliqués, d'origine grecque, qui tous se terminent par «thérapie», c'est-à-dire «traitement».

Trois mots qui recouvrent l'idée de soins, de traitement pour se sentir mieux dans son corps, dans son esprit et dans ses émotions.

Physiothérapie, ergothérapie, psychothérapie: «*Je m'occupe de moi et je participe à mon traitement.*»

Quelques définitions et un tout petit brin d'histoire

Physiothérapie

Formé de thérapie = traitement et de physio, du grec *physis*: nature. La physiothérapie est un traitement médical au moyen d'agents physiques: la lumière, la chaleur, le froid, l'eau, l'électricité, des exercices. La physiothérapie en tant que traitement est reconnue depuis la dernière partie du XIX^e siècle. En réalité, par l'utilisation de moyens naturels, la physiothérapie a existé de tout temps sans être vraiment nommée.

Ergothérapie

Un mot d'origine grecque, formé de thérapie = traitement et de *ergon* = travail.

L'ergothérapie est le traitement de rééducation de personnes handicapées physiques par un travail manuel, sous forme d'exercices adaptés à leurs possibilités et leur permettant de se réinsérer ou de se maintenir dans la vie sociale. C'est également le traitement de certaines affections psychiques par l'occupation des malades à des travaux manuels.

Si vous ouvrez un dictionnaire, que ce soit le Larousse ou le Petit Robert, de 1965, ergothérapie est un mot qui n'existe pas. En effet, l'ergothérapie s'est développée à la suite de la Deuxième Guerre mondiale, entraînant son cortège de handicaps et de traumatismes. En Suisse, l'ergothéra-

pie s'est développée à partir de 1961, donnant naissance à des professionnels formés.

Psychothérapie

Mot grec composé de thérapie = traitement et de *psycho* signifiant relatif à l'âme, à l'âme sensitive. La psychothérapie est une forme de traitement par des méthodes psychologiques. Or, la psychologie est restée une branche de la philosophie jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Elle est aujourd'hui devenue une science, celle de l'étude du comportement animal, humain, de l'enfant, de l'individu, de groupes d'individus. D'une manière très généralisée, un traitement psychothérapeutique permet à une personne d'être davantage à l'écoute d'elle-même, de mieux comprendre, voire accepter ce qui se passe profondément en elle.

Physiothérapie, ergothérapie, psychothérapie:

- Ces traitements concernent des enfants, des adultes et des personnes de tout âge.
- Si chacun de ces traitements s'adresse plus particulièrement à tel ou tel partie du corps ou de l'esprit, ils concernent une personne entière.
- Ils sont complémentaires.
- Ils ont des limites.
- Ces traitements font appel à la collaboration active de la personne concernée qui reste le moteur du travail engagé, quel qu'il soit.
- Physiothérapie et ergothérapie sont des traitements prescrits par le médecin. A ce titre, les frais engagés sont remboursés par les assurances maladie.

La psychothérapie est un traitement quelquefois proposé par le médecin traitant, quelquefois engagé par une personne de sa propre volonté. Pour être remboursé par l'assurance maladie, une psychothérapie ou des séances de psychothérapie doivent être effectuées auprès d'une personne por-

tant le titre de médecin. Un traitement psychothérapeutique engagé auprès d'une psychologue n'est pas forcément pris en compte par les caisses d'assurance maladie.

Et maintenant, après avoir joué avec les mots et les définitions, revenons à aujourd'hui et à l'utilisation concrète de ces traitements.

Le physiothérapeute et l'ergothérapeute œuvrent dans le même sens: permettre à une personne de retrouver ou/et d'améliorer le fonctionnement de ses membres et de son corps. Les deux professions sont complémentaires, faisant souvent partie d'une même équipe (médecins, infirmières, travailleurs sociaux, logopédistes, etc.); ils exercent leurs compétences **sur ordonnance médicale**. Leurs moyens diffèrent.

Monique Jan du Chêne
Assistante sociale Pro Senectute ■

(Suite dans notre prochaine édition)

Quelques adresses

Service d'ergothérapie de la Croix-Rouge
3-5, route des Acacias
1227 Acacias
Tél. 42 85 50

Policlinique de gériatrie
Rive droite
7, ch. Colladon
1209 Genève
Tél. 733 82 22

Policlinique de gériatrie
Rive gauche
8, rue de Nant
1207 Genève
Tél. 735 24 10

Pro Senectute, disponible, sur rendez-vous, tél. 321 04 33, pour vous orienter et pour partager vos interrogations.